

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 36

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 04/05/2020

Réuni le : 18/05/2020

Sous la présidence de : Christophe Briand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Contrat défibrillateur :

Contrat de maintenance du défibrillateur avec la société Sécurimed.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0



ZAC de la Grande porte 4 rue de l'Artisanat 59180 Cappelle la Grande

☎ 03 28 64 75 45 - 📠 03 28 60 52 89 - Mail : info@securimed.fr

CONTRAT DE MAINTENANCE PREVENTIVE SUR SITE

Conclu entre les soussignés :

CONTRAT N° : 594117

D'une part :

SECURIMED
ZAC de la Grande porte
4 rue de l'Artisanat
59180 Cappelle la Grande

Représentée par : Peter DEMETS, Directeur Général

D'autre part : LYCEE ANITA CONTI BRUZ

Lieu d'intervention : 10 ESPLANADE ANITA CONTI – 35170 BRUZ

Contact: Ludovic Monvoisin

Tél : 0223501706

Mail : ludovic.monvoisin@ac-rennes.fr

A) PRESTATIONS PROPOSEES :

Assurer la maintenance préventive, dans le cadre de la Matéριο-vigilance concernant les matériels de Type classe 2B.

Appareillage (s) concerné (s) : *Défibrillateur semi-automatique*

Marque : Philips

Modèle : hs1

Numéro de série : B12C-05431

Date d'installation:

Date d'effet du présent contrat : 15.05.2020

Nombre d'Appareils concernés par ce Contrat : 1

Prix unitaire annuel du contrat : 150.00€ HT

Prix total annuel : 150€ HT

Travail réalisé sur chaque équipement :

- Edition d'un rapport de maintenance

VOIR ANNEXE : description du contrat.



ZAC de la Grande porte 4 rue de l'Artisanat 59180 Cappelle la Grande

☎ 03 28 64 75 45 - 📠 03 28 60 52 89 - Mail : info@securimed.fr

B) FREQUENCE PROPOSEE :

Intervention annuelle sur site selon les disponibilités de nos services

C) DUREE DU CONTRAT :

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an et entrera en vigueur à partir de la date d'acceptation des deux parties. En l'absence de l'indication de la date d'effet portée en fin du présent contrat, la date d'effet sera celle de la signature du contrat.

Il donnera lieu à une facturation annuelle et sera renouvelable par tacite reconduction (pour la durée indiquée ci-dessus), sauf si l'une des parties adresse par écrit, au moins un mois avant l'expiration de la période annuelle, une notification de non renouvellement à l'autre partie.

D) PROPOSITION CHIFFREE :

Montant forfaitaire annuel incluant les prestations de main d'œuvre, déplacement et émission d'un rapport, dans la limite du chapitre ci-dessous « LIMITES DU PRESENT CONTRAT ».

TARIF du CONTRAT :

Forfait unitaire annuel par appareil : 150 € HT

E) VARIATION DE PRIX

La proposition de prix ci-dessus est valable pour l'année durant laquelle courra le présent contrat, et sera remise à jour dans le mois précédant le délai du préavis de non renouvellement, selon les barèmes officiels d'évolution des prix dans la profession.

F) LIMITES DU PRESENT CONTRAT

La prestation proposée présente un caractère de prévention qui ne peut cependant pas prémunir contre certaines pannes à caractère imprévisible. Ce type de panne devra faire l'objet d'une demande de dépannage au coup par coup, intervention exclue du présent contrat. Le forfait révision proposé est basé sur un temps moyen d'intervention qui ne peut inclure un dépannage important des appareils. Dans le cas notamment où l'appareil devra être emporté en atelier pour réparation, un devis de dépannage hors contrat sera soumis au service concerné.



ZAC de la Grande porte 4 rue de l'Artisanat 59180 Cappelle la Grande

☎ 03 28 64 75 45 - 📠 03 28 60 52 89 - Mail : info@securimed.fr

G) CLAUSES RESOLUTOIRES

Le présent contrat peut être résilié sans préavis en cas de cessation d'activité de l'une ou l'autre des parties, ou en cas de nomination d'un administrateur judiciaire par l'une ou l'autre des parties

H) MODIFICATIONS OU AMENDEMENTS

Le présent contrat ne pourra être modifié ou amendé que par un accord écrit et signé par les deux parties.

I) LOI APPLICABLE – TRIBUNAL COMPETENT :

Le présent contrat sera régi par la loi française et interprété conformément à cette loi. Tout différend relatif à l'exécution ou à l'interprétation abusive du présent contrat, relèvera de la compétence du Tribunal de Commerce ou Administratif au lieu d'intervention.

EN FOI DE QUOI LES PARTIES PRESENTES ONT SIGNE LE CONTRAT

SECURIMED

Fait à Cappelle la Grande
Le : 11.05.2020
Par : Mr DEMETS Peter
(Lu et approuvé)

Fait à
Le :
Par :
(Lu et approuvé)

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

SECURIMED approuvé
SECURIMED SAS
ZAC de la Grande Porte
4 rue de l'artisanat
59180 CAPPELLE LA GRANDE
SIREN 334 428 604 - APE 4548Z
TVA FR 80 334 428 604
☎ 03 28 64 75 45 - Fax 03 28 60 52 89



ZAC de la Grande porte 4 rue de l'Artisanat 59180 Cappelle la Grande

☎ 03 28 64 75 45 - 📠 03 28 60 52 89 - Mail : info@securimed.fr

ANNEXE :

Types de maintenance concernant : DEFIBRILLATEURS CARDIAQUES

A) CONTACTS

Standard SAV: 03 28 64 73 63

Ligne directe Maintenance : 03 66 88 02 86

Commandes accessoires, demandes d'intervention : (fax) 03 28 60 52 89

B) MAINTENANCE PREVENTIVE :

Maintenance préventive annuelle :

La visite de maintenance préventive annuelle est conforme à la réglementation sur les dispositifs médicaux de classe 2B.

Elle sera effectuée 12 mois après la livraison des appareils (ou 12 mois après la date de signature du contrat) pour un appareil neuf ou le mois suivant pour un appareil acheté précédemment.

A l'issue de la visite, il vous sera remis un rapport qui vous assurera la traçabilité des défibrillateurs.

Le prix tarif unitaire de cette maintenance préventive est de 150,00 € HT par appareil.

La prestation de maintenance préventive comprend le déplacement du technicien, le temps d'intervention sur l'appareil ainsi que l'émission du rapport.

Le remplacement de pièces et notamment celui des électrodes ou de la pile n'est pas compris et devra faire l'objet d'une commande séparée.

Le remplacement de ces pièces devra être effectué avant l'intervention du technicien afin de réaliser les différents tests. A défaut de batterie fonctionnelle et d'électrodes en cours de validité, le technicien ne pourra intervenir. L'attention est attirée sur le fait qu'un second passage pour défaut de consommables sera facturé 150,00 € HT.

Service Après-vente :

L'assistance téléphonique est joignable du lundi au vendredi au 0366880286, ou par Mail : serv.client@securimed.fr .



ZAC de la Grande porte 4 rue de l'Artisanat 59180 Cappelle la Grande

☎ 03 28 64 75 45 - 📠 03 28 60 52 89 - Mail : info@securimed.fr

AVENANT AU CONTRAT N° 594117

Conclu entre les soussignés :

D'une part : SECURIMED

ZAC de la Grande Porte
4 rue de l'Artisanat
59180 Cappelle la Grande

Représentée par : Peter DEMETS, Directeur Général

D'autre part : LYCEE ANITA CONTI BRUZ
10 ESPLANADE ANITA CONTI
35170 BRUZ

Pour le défibrillateur PHILIPS, numéro de série : B12C-05431

PREAMBULE

Les parties ont conclu un contrat de maintenance préventive de leur(s) défibrillateur(s) en date du **12/03/2020** (ci-après le « Contrat »).

Les parties désirent **limiter le renouvellement du contrat dans le temps.**

IL EST AINSI CONVENU CE QUI SUIT

Article 1

Les parties conviennent de remplacer l'Article **[C) DUREE DU CONTRAT :]** comme suit :

« Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an et entrera en vigueur à partir de la date d'acceptation des deux parties. En l'absence de l'indication de la date d'effet portée en fin du présent contrat, la date d'effet sera celle de la signature du contrat.

*Il donnera lieu à une facturation annuelle et **sera renouvelable cinq fois** (pour la durée indiquée ci-dessus), sauf si l'une des parties adresse par écrit, au moins un mois avant l'expiration de la période annuelle, une notification de non renouvellement à l'autre partie. »*

Article 2

Le présent avenant entrera en vigueur à compter de sa signature, ainsi que celle du contrat initial.



ZAC de la Grande porte 4 rue de l'Artisanat 59180 Cappelle la Grande

☎ 03 28 64 75 45 - 📠 03 28 60 52 89 - Mail : info@securimed.fr

Article 3

Les autres dispositions du Contrat qui n'ont pas été modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Fait à Cappelle la Grande

Fait à

Le : 11.05.2020

Par : Mr DEMETS Peter

(Lu et approuvé)

Le :

Par :

(Lu et approuvé)

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

Lu et approuvé
SECURIMED SAS
ZAC de la Grande Porte
4 rue de l'Artisanat
59180 CAPPELLE LA GRANDE
SIREN 334 428 604 - APE 4648Z
TVA FR 80 334 428 604
☎ 03 28 64 75 45 - Fax 03 28 60 52 89